

PROJET PEDAGOGIQUE

A.L.E LES LIONCEAUX

Accueil de loisirs périscolaire (A.L.P Mercredis)
Accueil de Loisirs Extrascolaire (A.L.E. Vacances)



Mairie de Gigean

2021-2022

INTRODUCTION

Qu'est ce qu'un accueil de loisirs extra scolaire ?

Selon le code de l'action sociale et des familles, les accueils de loisirs sont des entités éducatives qui accueillent des enfants âgés de moins de 18 ans.

Ils offrent la possibilité de pratiquer plusieurs activités de loisirs organisées à partir d'un projet éducatif propre à chaque organisateur et d'un projet pédagogique propre à chaque structure.

L'ALE est un accueil de loisirs extra scolaire fonctionnant pendant les vacances scolaires.

Il occupe une place de plus en plus importante dans les loisirs des enfants.

L'ALE maternel les Lionceaux (accueil de loisirs extra-scolaire) existe depuis 2003. Il dépend du service « enfance et jeunesse » de la Mairie de Gigean.

La ville de Gigean est une commune qui a évolué démographiquement. D'après le dernier recensement datant de 2014, elle compte 6400 habitants.

Gigean se situe dans le bassin de Thau, près du massif de la Gardiole et des étangs. Cette implantation géographiquement facilite les activités en nature et la découverte de l'environnement.

L'A.L.E et A.L.P ont une capacité d'accueil de maximum 45 enfants : les mercredis et les vacances avec un animateur pour 8 enfants.

L'accueil de loisirs est doté de nombreux lieux permettant de mener à bien l'ensemble des activités (salle de motricité, parc de jeux, garrigue à proximité). Cependant de par son implantation au sein d'une école (école Jacques Yves Cousteau) il n'a pas d'identité propre.

SOMMAIRE

I. **Présentation**

- 1) Organisateur
- 2) Lieux jours et heures d'ouverture
- 3) Jours et heures d'ouverture
- 4) Public accueilli
- 5) Effectifs
- 6) Locaux utilisés
- 7) L'équipe d'animation
- 8) Le budget

II. **Tronc commun**

III. **Rappel du projet éducatif de l'organisateur**

IV. **Intentions éducatives des directrices**

V. **Objectifs pédagogiques**

- 1) Permettre à l'enfant de développer ses capacités d'autonomie et de socialisation
- 2) Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- 3) Permettre à l'enfant de s'impliquer dans la vie de l'accueil de loisirs
- 4) Favoriser la créativité et l'imagination des enfants
- 5) Respecter les différences de chacun

VI. **Projets**

- 1) Projets des animateurs
- 2) Projet intergénérationnel

VII. **L'évaluation**

VIII. **Fonctionnement de l'Accueil de loisirs**

- 1) Accueil du matin et soir
- 2) Le temps du repas
- 3) Les activités
- 4) Les sorties
- 5) Organisation journée type et rôle de l'animateur
- 6) L'été
- 7) Le transport

IX. **Pharmacie et Sécurité**

X. **Les relations avec les parents**

I. Présentation

1) ORGANISATEUR :

La Mairie de GIGEAN est l'organisateur de cet accueil de loisirs.

Il formalise ses conceptions et ses intentions éducatives dans le projet éducatif : la traduction d'une volonté politique, c'est-à-dire d'une certaine conception de l'éducation. L'Accueil de Loisirs Périscolaire fait partie du Service enfance et jeunesse.

2) LIEU / COORDONNEES

Ecole Jacques Yves Cousteau

Rue du four de grille

34770 Gigean

Téléphone :06 49 99 84 84

Mail : ale-lionceauxville-gigean.fr

3) JOURS ET HEURES D'OUVERTURE :

Les petites vacances d'Automne, d'hiver, de printemps, l'été ainsi que les mercredis de 7h30 à 18h00.

Plusieurs possibilités d'inscription sont proposées aux familles afin de répondre à leurs différents besoins :

- Matin : 7h30/12h15
- Matin +repas : 7h30 /14h00
- Repas+après-midi : 11h45/18h00
- Après-midi : 13h30/18h00
- Journée avec repas : 7h30/18h00
- Journée sans repas : 7h30/12h15 et 13h30/18h00

4) PUBLIC ACCUEILLI :

L'ALE/ALP maternel les Lionceaux accueille tous les enfants dès leur scolarisation jusqu'à 6 ans.

L'inscription à l'A.L.E (vacances) ou A.L.P (mercredis) implique d'avoir préalablement renseigné toutes les informations nécessaires sur le dossier d'inscription et l'avoir retourné au service enfance et jeunesse de la Mairie.

L'ALE accueille tous les enfants domiciliés ou non sur la commune du moment que le dossier d'inscription est complet. Cependant, l'ALP accueille uniquement les enfants scolarisés sur la commune.

5) EFFECTIF :

La capacité maximale de l'accueil est de 45 enfants avec un animateur pour 8 enfants.

6) LOCAUX UTILISES :

Les mercredis et petites vacances scolaires

- Une salle d'accueil qui se situe au sein de la nouvelle maison des associations.

Cette salle est divisée en deux afin de pouvoir accueillir les deux groupes dans les meilleures conditions pour pouvoir respecter le protocole sanitaire actuel. (cf covid 19)

- Une salle de motricité au cœur de l'école dans laquelle sont proposée aux enfants des activités sportives et ludiques, des jeux menés...
- Les espaces extérieurs : cour de l'école, cour de la salle d'accueil avec toboggans, maisons, jeux de cour
- Un espace BCD dans les locaux de l'école, lieu dans lequel on peut proposer un temps calme ou une activité autour de la lecture
- Deux algécos nommés « Mr Gribouille » et « Mme Sage » qui seront les salles d'activités du groupe moyens/grands
- Des sanitaires adaptés aux enfants
- Un dortoir pour le repos des enfants de petite section avec possibilité de se reposer aussi pour tous les autres enfants qui en ressentent le besoin ou à la demande des

parents

- Un espace de restauration collective dans lequel nous prenons le repas
- Une troisième salle de restauration est utilisée dans une ancienne classe afin de respecter le protocole sanitaire et éviter le brassage des enfants entre les deux groupes.

7) L'EQUIPE D'ANIMATION :

- Une directrice titulaire du BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) agent territorial depuis 2008 et en poste de directrice au sein de l'ALE depuis 2010
- 8 animateurs avec BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou cap petite enfance, 1 animateur BAFA en cours avec une équipe ayant une forte expérience en animation et ayant déjà travaillé au sein de la commune.
- 2 personnes de restauration formées aux normes d'hygiène et de restauration collective assurent la réception et la mise en température des repas. Elles participent au service des repas et s'impliquent au sein de l'équipe.

La directrice s'assure du bon fonctionnement du restaurant scolaire ainsi que de la commande des repas.

8) LE BUDGET :

Les Accueils de loisirs fonctionnent tous avec un budget défini.

Un budget prévisionnel est élaboré par l'équipe de direction en prévision (comme son nom l'indique) des dépenses.

Plusieurs lignes budgétaires constituent celui-ci : fournitures d'animation, fournitures administratives, investissement, etc.

Puis, un budget est voté en conseil municipal et alloué à chaque structure d'accueil.

Un suivi rigoureux et sérieux des dépenses est effectué par l'équipe de direction afin d'avoir un budget équilibré.

II. Tronc commun aux projets pédagogique des structures de loisirs

Afin d'agir aux côtés des parents, de l'école, et permettre aux enfants de la commune de bénéficier de temps de loisirs visant leur épanouissement, la commune a mis en place des structures de loisirs afin d'accueillir les enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires. Ces structures font partie intégrante du service Enfance Jeunesse.

Le souci de donner plus de lisibilité à l'action des structures de loisirs qui œuvrent ensemble sur le territoire communal, a semblé essentiel aux équipes de direction.

Nous avons donc réfléchi ensemble à l'élaboration d'un tronc commun à notre démarche pédagogique. Ce travail vise à servir de repères, à favoriser une meilleure cohérence sur les fonctionnements des différentes structures et à encourager la transversalité. Il donne sens à nos actions, permet à chacun de se sentir plus à l'aise quel que soit le lieu et l'espace/temps de son intervention.

Ce travail n'est pas exhaustif et pourra être actualisé au fur et à mesure de notre réflexion. Il sera partagé avec les équipes d'animation.

LE ROLE DU DIRECTEUR

➤ Gestion pédagogique

- Le directeur est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre le projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de la commune. Il met en place, épaulé par l'adjoint de direction, des temps de réflexion, afin d'impliquer et construire avec l'équipe d'animation le projet suivant les différentes orientations choisies.
- Il est garant du suivi du projet pédagogique, de la mise en place des projets d'animation. Il accompagne individuellement les animateurs et les aide à réfléchir sur la réalisation de leur projet, sur la menée des activités.
- Le directeur a un rôle formateur. Il soutient les animateurs dans leurs demandes, les oriente vers des formations adaptées à leur besoin, en fonction de leur observation.

Il peut être à l'initiative de réunions thématiques, d'échanges, qui mobilisent l'ensemble des animateurs des différentes structures. Ces temps sont propices au partage des savoirs, au questionnement sur notre fonctionnement, notre pratique.

- Avec son équipe, Il évalue le projet et rédige les bilans.
Les directeurs ont souhaité travailler ensemble à la rédaction d'outils communs pour mener l'évaluation.
- Il rencontre régulièrement ses animateurs dans le cadre d'entretien individuel ou collectif.
Il met en place les réunions nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.
Il rédige les comptes rendus en direction de son équipe, des responsables de service.
- Le directeur accueille, informe, favorise la relation avec les parents
- Il encadre les stagiaires, est garant du suivi et de leur évaluation.
- Il assure la coordination, avec les responsables du service, (transmission d'information, suivi des problématiques), les autres partenaires municipaux (école, association, accueil de loisirs, service technique...)
- Il vérifie le bon fonctionnement des équipements et met en place une organisation, un suivi du matériel pédagogique et sportif

➤ *Gestion administrative & budgétaire*

- Le directeur vérifie tous les dossiers des enfants accueillis, consigne les informations essentielles nécessaires à l'organisation et à un meilleur suivi de l'enfant.
Il élabore un budget prévisionnel, et est garant du suivi des dépenses. Il assure la liaison (bons de commandes) avec le service financier.
- Il contrôle et rend compte des états de présence des enfants sur les différents temps d'accueil (pocketto, réel de fin de mois) ; assure une liaison continue avec les agents administratifs du service.
- Il fait le lien avec le service concerné sur les heures du personnel, les absences, les congés.
- Quotidiennement, il gère les commandes de repas et effectue la liaison avec le personnel de restauration

➤ Réglementation et sécurité

- Le directeur est garant des règles d'hygiène et de sécurité
Il tient à jour les pharmacies, le cahier de suivi, et désigne un responsable sanitaire. Les soins sont autorisés aux seuls titulaires du PSC1
- Il se tient informé et informe son équipe sur la réglementation en vigueur.
- Il met en place les procédures de sécurité (alerte incendie, PPMS)
- Il fait le relais sur les demandes de travaux

LE ROLE DE L'ANIMATEUR

➤ Auprès des enfants

- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants
 - L'animateur met tout en œuvre pour que l'enfant se sente en sécurité.
 - Il est disponible, attentif, à l'écoute de ses besoins. Il instaure un climat de confiance.
 - Il adopte, une attitude, un comportement, un langage, adapté à l'âge de l'enfant
 - Il est juste, a les mêmes règles pour tous et les sanctions se veulent éducatives, adaptées.
 - Il est un repère pour l'enfant. Ses paroles sont en cohérence avec ses actes
 - Il veille au respect de chacun (à proscrire les moqueries, la stigmatisation.)
 - Il respecte l'intimité de chaque enfant.
 - Il n'est pas dans le jugement
 - Il accompagne l'enfant afin d'éveiller sa curiosité, de l'aider à construire sa personnalité
- Animer les différents temps d'accueil
- L'animateur veille à proposer différents temps d'activités à l'enfant, afin qu'il puisse développer ses potentialités. Il est attentif aux capacités de l'enfant.
 - Il Donne à l'enfant l'envie de participer,
 - Il l'encourage, le valorise
 - Il Favorise son autonomie, sa créativité, sa curiosité
- L'animateur veille à proposer des temps avec différentes approches qui favorisent le jeu, l'activité

« **Faire jouer** » c'est l'animateur qui propose un jeu, une activité nouvelle. Il prépare, organise. L'activité favorise la transmission de savoir-faire, de règles.

« **Jouer avec** » il partage le jeu proposé par l'enfant, il accompagne l'enfant et l'aide à progresser. Il fait attention à faire participer tous les enfants du groupe. Il respecte l'équilibre du jeu, veille à la sécurité de chacun.

« **Donner à jouer** » l'animateur met en place des espaces d'animations, avec du matériel, des jeux à disposition qui vont donner envie à l'enfant... faciliter le jeu. Il permet l'établissement de relations chaleureuses, conviviales.

Il intervient sur l'environnement, les conditions de l'activité, pas sur l'activité propre.

« **Laisser jouer** » l'enfant s'occupe seul. L'animateur permet à l'enfant de jouer de façon libre. L'enfant peut tout simplement se reposer, rêver, réfléchir, discuter...etc.

L'animateur assure la surveillance.

Quel que soit la situation de jeu, l'animateur est garant de la sécurité de l'enfant.

➤ **Auprès de l'équipe**

- L'animateur participe aux réunions en étant impliqué. Il s'investit et mène un travail de réflexion.
- Il donne son avis sur l'organisation.
- Il est à l'écoute des autres membres de l'équipe
- Il respecte chacun ainsi que leur travail (rangement, déplacement de réalisations d'un autre animateur, n'utilise pas le matériel préparé par autrui...)
- L'entraide, la coopération font partie du fonctionnement de l'équipe et chacun partage ses compétences.
- Il s'auto évalue et évalue son action.

Chacun est maillon de l'équipe et tous tendent vers les mêmes objectifs.

➤ **Auprès des parents, des partenaires**

- Il est accueillant, rassurant. Son attitude est le reflet de l'accueil.
- Il sait informer et relayer l'information à sa direction. Il se réfère à sa direction avant toute communication sur le comportement de l'enfant
- Il est à l'écoute des familles et construit une relation de confiance.

Un règlement mettant en place les règles de vie collective de l'équipe d'animation, sera établi au sein des structures avec l'ensemble des animateurs, et annexé à ce travail de réflexion.

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Accueil d'un enfant en situation de handicap est au cœur de notre réflexion, de nos pratiques quotidiennes en ALP, comme en ALE.

➤ **Favoriser le « vivre ensemble »**

Les parents d'enfant en situation de handicap souhaitent comme tous parents que leur enfant accède à des structures de socialisation, des activités de loisirs dans un environnement adapté à ses possibilités et où il se sent bien, en sécurité.

▪ ***Accueillir la demande des parents :***

- Echanger, mettre en place un dialogue qui rassure, répondre aux inquiétudes des parents. Par ce dialogue, recueillir des éléments de connaissances de l'enfant : ses besoins spécifiques, ses possibilités, ses envies, les contre indications...
Il s'agit de construire un partage d'informations qui favorise l'accompagnement de l'enfant au sein de l'accueil de loisirs.

▪ ***Un travail d'équipe***

- Une sensibilisation, une concertation de l'ensemble de l'équipe pour mettre en place un fonctionnement qui favorise l'épanouissement de l'enfant, son bien-être. (Construire un projet d'accueil)
- les activités proposées, les situations de jeux seront adaptées à ses capacités de manière à ce que l'enfant prenne place, trouve du plaisir, développe une autonomie.
L'animateur est attentif à son rythme.
- Chacun est un repère pour l'enfant. Les difficultés rencontrées par l'animateur doivent être parlées, travaillées en équipe. Il n'y a pas un référent de l'enfant, pour ne pas enfermer l'enfant dans une dualité qui serait contraire à son intégration et pourrait sembler laisser l'animateur seul dans sa démarche d'accompagnement. Toutefois, un animateur peut être plus référent de moments (repas, sieste...), de situations. L'observation, la connaissance d'éléments qui facilitent l'adaptation de l'enfant, le sécurise doit nous permettre d'adapter nos réponses.

▪ ***Valoriser la différence auprès des autres enfants***

- Expliquer aux autres enfants la différence

- Favoriser dans tous les temps l'entraide, la coopération entre les enfants
- les partenaires
- rassurer les enfants, être à l'écoute de leur questionnement, discuter avec eux

▪ ***Lien avec la famille, les partenaires***

- Associer les parents à l'accueil de leur enfant.
- Prévoir des outils de communication avec la famille, et instaurer un dialogue régulier.

- Lorsque l'enfant a également un suivi, un accueil spécialisé (exemple SESSAD...), avec l'accord des parents, pouvoir créer un lien avec l'équipe d'accueil spécialisé, un échange.

Un animateur « référent handicap » est présent en soutien aux équipes, il permet d'optimiser les conditions de l'accueil.

Il fait le lien avec les parents, propose une aide individualisée quand elle est nécessaire.

III. Rappel du projet éducatif

Le projet éducatif de la commune a été repensé et proposé pour quatre ans (2019-2022) avec des objectifs axés sur la construction individuelle et la socialisation. Ses valeurs reposent sur les notions de laïcité, d'autonomie, de respect, de bienveillance, de tolérance et de solidarité avec des objectifs permettant de les développer.

Les objectifs du projet pédagogiques découlent de ceux du projet éducatif.

IV. Intentions éducatives de la directrice

L'équipe d'animation de l'ALE maternel travaille dans une démarche éducative et prend en compte les besoins de chaque enfant en fonction de leur âge et de leurs capacités.

Les activités de loisirs constituent de nos jours un lieu capital dans l'éducation des enfants. Notre accueil permet à l'enfant de vivre un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente. Il représente un troisième pôle dans sa vie avec l'école et la famille et permet de construire des relations différentes.

Nous ne pensons pas l'Ale comme une « seconde école ». En effet, notre objectif n'est pas de surcharger la journée de l'enfant mais plutôt de lui offrir un réel temps de distraction et d'amusement, de participer à son éveil : apprentissage des règles de vie en collectivité, socialisation, autonomie.

Nous voulons donner la possibilité à l'enfant de s'épanouir à travers des méthodes d'apprentissage ludiques privilégiant le « vivre ensemble » et le « faire tout seul », notre but étant de préparer l'enfant à devenir :

- un individu autonome et responsable, capable de faire des choix et de les assumer.
- un citoyen engagé capable de s'impliquer dans une démarche collective.

V. Objectifs pédagogiques

Nos objectifs pédagogiques s'articulent autour de **trois valeurs essentielles** :

- la créativité : privilégier la création de l'enfant
- l'amusement : privilégier l'aspect récréatif au sein des activités
- l'action : faire en sorte que l'enfant soit acteur de ses loisirs

Nous souhaitons que l'accueil de loisirs permette à chaque enfant d'être écouté et entendu dans ses besoins, désirs et souhaits.

Un enfant ne pourra pas profiter pleinement du centre s'il ne se sent pas en confiance, s'il n'est pas écouté et reconnu.

1 Permettre à l'enfant de développer ses capacités d'autonomie et de socialisation :

- Etablir des règles de vie en collaboration avec les enfants à partir d'images.

Respect du matériel, des locaux et de l'autre.

Permettre à l'enfant de prendre des responsabilités : un espace « libre et créatif » est à sa disposition sans l'aide d'un adulte.

- Rendre l'enfant acteur de ses journées : donner le choix des activités, mise en place de « forum discussion » avec les enfants

Cette année , les enfants vont choisir un nom à leur groupe et vont participer à l'élaboration du logo des lionceaux.

2 assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant :

- les enfants doivent toujours être sous la responsabilité de l'animateur
- l'animateur devra vérifier que les activités proposées soient en rapport avec l'âge de

l'enfant et ses capacités

- respecter le rythme de vie de chacun

3 Permettre à l'enfant de s'impliquer dans la vie de l'accueil de loisirs :

- Favoriser la participation de l'enfant dans ses activités et sa vie quotidienne en :
 - Impliquant l'enfant à la vie du centre (Mise en place d'un regroupement quotidien pour recueillir leurs idées et leurs souhaits, les laisser choisir les activités en élaborant un éventail de propositions)
- Amener l'enfant à faire seul dans ses activités et sa vie quotidienne :
 - En proposant un aménagement de l'espace et un matériel adapté à l'enfant
En le laissant circuler dans les ateliers avec la présence d'un adulte
En le sollicitant à faire seul des actions de tous les jours (s'habiller, se servir à table)

4 Favoriser la créativité et l'imagination des enfants :

- Mettre en place des activités manuelles où l'enfant peut exprimer son imagination sans se conformer à un modèle (modelage, peinture, collage, dessins)
- Apprendre de nouvelles chansons et écouter des histoires en rapport avec la thématique du moment
- Accompagner et encourager les enfants dans la création artistique (danse, chants, théâtre)

5 Respecter les différences de chacun :

- Prendre en considération la différence d'âge, la différence culturelle.

- Encourager des relations fondées sur le respect mutuel et la tolérance.
- Favoriser l'expression de l'individu au sein d'un groupe.

VI. Projets

1) Projets des animateurs

Les projets des animateurs sont en lien direct avec les objectifs pédagogiques :(cf. annexe)

● Projet journal « le Dinoutou »: ce projet commun a pour but de diffuser de l'information auprès des parents d'une part, et de faire participer les enfants d'autre part.

●Projet «Le jardin aux mille couleurs »: permettre à l'enfant de s'enrichir de connaissances et de s'épanouir comme « citoyens écolos » en étant acteur principal du projet. Seront abordés dans ce projet l'art floral, le plaisir du jardinage, le recyclage, le compost, la fabrication d'une maison à insectes.

●Projet « prévention routière »: découvrir et apprendre les panneaux de signalisation de façon ludique en temps périscolaire pour aboutir sur les mercredis et petites vacances scolaires à un parcours vélo et une à deux sorties vélo :

Une sortie vélo sur la piste cyclable de Balaruc à Bouzigues en demi-journée aux vacances d'hiver.

Une sortie vélo en direction du bois de Gèles à la journée aux vacances de printemps

Ces sorties pourront être organisés avec les CP de l'ALE les Gouramis si la situation sanitaire nous le permet.

●Projet « partage avec la crèche »: autour du thème du jardin, réaliser des créations et des activités de jardinage avec les grands de la maison de l'enfance de Gigean.

●Projet « la main à la pâte»: développer la créativité et l'imaginaire de l'enfant,

Continuité du projet avec des créations en papier mâché ou autre selon l'envie et le choix des enfants

•Projet « sciences en maternelle» : initier l'enfant à la méthode scientifique par le jeu durant 2 périodes de vacances à travers des expériences simples

2) Projet intergénérationnel

Cette année, même si le covid 19 est toujours présent, nous avons pour projet de continuer à interagir et échanger avec les différents partenaires.

LIEN AVEC LES DIFFERENTES STRUCTURES

Nous travaillons avec les différentes structures sur des projets communs tout au long de l'année (lien grande section/CP, projet prévention routière avec des sorties vélos »).

Cette année, l'après-midi « Halloween » avec la confection d'un char et un défilé a réuni les structures Lionceaux/gouramis/ados.

La « fête enfance jeunesse » permet chaque année de clôturer et de montrer aux parents tout le travail réalisé par tous tout au long de l'année.

Elle permet aussi de créer un moment de partage avec tous les acteurs de l'animation, les enfants et les parents

PROJET AVEC LA CRECHE DE GIGEAN

Nous avons décidé cette année, dans la continuité de l'année précédente, de créer un lien avec la crèche de Gigean autour de rencontres et projets qui se dérouleront au sein des structures en fonction de la crise sanitaire.

PROJET AVEC L'EPHAD « LA COLOMBE »

Dans le même esprit de partage avec la maison de l'enfance, un projet avec la maison de retraite est mis en place autour de rencontres (après-midi « loto », « jeux de société » « cuisine » mais aussi autour de la mini ferme pédagogique un mercredi par mois et pendant les vacances scolaires. (Participation des enfants).

Nous avons pour but de faire participer les enfants avec l'aide des résidents à la rubrique

« poèmes » de notre journal. Une première rencontre est prévue la première semaine des vacances d'automne.

Ces rencontres se feront si la situation sanitaire le permet.

Des balades intergénérationnelles seront de nouveau mises en place autour de la nature avec la maison de l'enfance et la maison de retraite afin de continuer à créer des liens à partir des vacances d'automne

VII. L'évaluation

Tous les objectifs que nous avons fixés dans ce projet pédagogique devront être évalués tout au long de l'année.

Des réunions en équipe pédagogique auront lieu :

3 réunions sur le projet pédagogique :

* la première, en début d'année pour définir les objectifs généraux, opérationnels et donner les critères et indicateurs de réussites afin d'évaluation des objectifs,

* la deuxième en décembre pour situer nos actions, et éventuellement les améliorer, rectifier ...faire un bilan de mi-année,

* la troisième en juin afin d'évaluer l'ensemble des objectifs et faire un bilan final.

L'évaluation permet à chacun de se situer dans son action éducative et de mettre en place les corrections nécessaires.

Elle permet :

- Également de rester proche des objectifs de départ et donne à l'équipe d'animation le recul nécessaire qui lui permet de parfaire son action et de dégager des axes de travail prospectifs,
- De vérifier que notre fonctionnement répond au mieux aux attentes et envies des enfants.

Enfin, elle donne aux différents membres organisateurs, les références pour mesurer l'action menée auprès des enfants.

Les réunions d'équipe sont prévus tous les mardis matins de 9h15 à 11h15

La mise en place de ces réunions permettra :

- De rappeler les objectifs du projet pédagogique, le rôle de l'animateur, les règles de vie,
- De préparer, d'organiser des plannings d'animations
- D'établir des plannings d'occupations des lieux
- D'évaluer, de faire des bilans

VIII. Fonctionnement de l'Accueil de loisirs

En lien avec le contexte de la crise sanitaire actuelle, nous avons décidé de faire deux groupes distincts en fonction de l'âge des enfants : petits/moyens et moyens /grands avec une salle d'accueil pour chaque groupe :

Les petits /moyens dans la salle de l'ALP

Les moyens /grands dans les Algécos « Mr gribouille » et « Mme sage »

Cela permet aussi aux enfants de se retrouver dans un groupe plus petit et plus agréable et aux animateurs de cibler leurs activités selon les besoins et les demandes des enfants.

Un protocole lié à la situation sanitaire a été établi, il est affiché dans la salle d'accueil (cf annexe)

Après une réflexion avec l'équipe d'animation, nous voulons que le temps d'accueil soit considéré comme un temps d'animation à part entière. Mais aussi, comme un moment convivial et d'échange entre l'équipe d'animation, les enfants et les parents.

1. Accueil du matin et du soir

L'intérêt de l'accueil de loisirs est avant tout de proposer à l'enfant un accueil de qualité. Les enfants et les parents sont accueillis de 7h30 à 9h30 le matin et de 17h00 à 18h00 dans la salle de l'ALP Jacques Yves Cousteau. Différents ateliers libres sont proposés, toujours dans le respect de leurs rythmes.

Ce temps d'accueil est important pour l'enfant car c'est le moment où il se sépare de ses parents pour la journée et où il va retrouver ses copains et les animateurs.

Il permet d'échanger des informations avec les parents sur leur enfant.

Pour l'animateur, ce temps est l'occasion aussi de discussions informelles avec les enfants et

les parents. Il doit veiller à proposer un accueil adapté selon l'heure d'arrivée et le besoin des enfants :

- Certains enfants arrivent très tôt et ont besoin d'un coin calme pour s'allonger, lire...
- Certains arrivent très énervés et ont besoin d'ores et déjà d'être « canalisés » et de jouer. C'est à l'équipe pédagogique de proposer des ateliers adéquats qui ne doivent pas gêner les enfants qui sont calmes.
- Les plus petits ont besoin de retrouver des points de repère (endroit où l'on range ses affaires, espaces délimités).

Une réflexion a été menée sur l'aménagement, afin de proposer aux enfants, différents espaces dans lesquels ils peuvent circuler librement :

Espace détente : un coin calme est proposé avec canapés, tapis, bibliothèque où l'enfant pourra se poser calmement le matin pour démarrer la journée ou le soir en attendant ses parents s'il se sent fatigué.

Espace « jeux d'imitation » : avec un coin cuisine, poupées, et un coin voitures, garages.

Espace « jeux de société » : où l'enfant pourra jouer accompagné d'un animateur.

Espace « jeux de constructions » avec kaplas, legos, animaux.

Espace libre et créatif : où l'enfant est en autonomie sous surveillance d'un animateur. A sa disposition, feuilles, feutres, crayons, gommettes, ciseaux, colle.

2. Le temps repas

Les repas sont pris en charge par une société de restauration située sur la commune de Sauvian : SHCBT

Le temps du repas doit être un moment privilégié de convivialité, de partage et d'échanges. Il doit se faire dans le respect aussi bien humain que matériel (politesse, pas de gaspillage, éducation nutritionnelle, incitation à goûter).

Les animateurs ont un rôle éducatif important :

Sensibiliser à l'hygiène : en instaurant des règles élémentaires d'hygiène, en lavant les mains avant de passer à table ou après le passage aux toilettes.

Sensibiliser les enfants au goût : en incitant les enfants à goûter les différents aliments.

Favoriser la vie en collectivité : en responsabilisant l'enfant lors du repas, en participant au débarrassage et au rangement.

Favoriser l'autonomie au sein du groupe : en prenant des initiatives (pour remplir une carafe d'eau, nettoyer quand on renverse quelque chose), en s'entraidant et en apprenant l'autonomie autour du repas (tous les enfants ont un couteau et peuvent essayer de couper leur viande s'ils le désirent).

3. Les activités

Les activités sont adaptées en fonction des différents temps de la journée pour une prise en compte des rythmes de vie et des besoins des enfants selon leur âge.

Notre but est de proposer aux enfants un éventail d'activités assez large afin que l'enfant s'y retrouve et surtout aime ce qu'il fait.

La nature des activités varie d'une journée à l'autre mais les activités se déroulent toujours aux mêmes moments de la journée.

➤ Le matin, de 10h à 11h30, nous proposons des activités adaptées selon l'âge et la capacité de chacun : des activités plus courtes pour les petites sections.

L'après-midi nous proposons un grand jeu ou des ateliers.

Nous proposons aux enfants divers types d'activités :

- Sportives : découverte de sports divers et variés collectifs ou individuels
- D'expression corporelle ou orale : jeux de groupes, rondes, mimes, danses, chants, jeux musicaux
- Créatives, artistiques, manuelles : découpage et collage, peinture, pâte à modeler, fabrication d'objets avec du matériel de récupération.
- De découverte de l'environnement : la garrigue à pied ou à vélo dans le cadre du projet « prévention routière »
- Ludiques : activités de détente et libres

4. Les sorties

Pour le bon déroulement des sorties, un tableau a été mise en place pour les animateurs afin d'assurer la sécurité des enfants et de ne rien oublier

La veille	Le matin	Pendant la sortie	Après la sortie
<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les fiches sanitaires de liaison - Penser à rassembler tous les documents (pointage, pai, bons de commande) - Faire une caisse sortie avec des rechanges, des livres, des jeux, bouteilles d'eau si nécessaire - Préparer le sac d'infirmierie (vérifier le contenu et compléter si besoin) - Faire une liste des groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer le listing des enfants (présents /absents) - Vérifier le sac des enfants des leur arrivée (pique-nique, bouteille d'eau) - Expliquer aux enfants les règles de sécurité - Passer tous les enfants aux toilettes - Prendre la pharmacie, les fiches sanitaires, les bons de commande, le téléphone de la structure 	<ul style="list-style-type: none"> - Recompter en permanence les enfants à l'entrée du bus, à la sortie du bus, à l'arrivée sur les lieux, plusieurs fois dans la journée - - vérifier ne rien avoir oublié dans le bus 	<ul style="list-style-type: none"> - Ranger la pharmacie - Ramener la facture - Faire un compte rendu de la sortie à la directrice si elle n'est pas présente - Ranger la caisse de la sortie - Ranger les feuilles sanitaires

6 .Organisation journée type et rôle de l'animateur

7h30/9h : mise en place des espaces

L'animateur est disponible pour l'enfant, à l'écoute des parents, il les renseigne s'il le peut ou dirige vers la directrice si nécessaire.

Il permet à l'enfant d'entrer dans la structure le plus sereinement possible en l'orientant vers les espaces aménagés.

9h15 /9h30 : vérification des présences et rangement

Vérification des présences/absences/enfants non prévus (avec la directrice).

L'animateur donne à la directrice les informations communiquées par les parents (autorisations, médicaments...)

9h30/10h : présentation de la journée

C'est un temps de regroupement où l'animateur précise aux enfants ce qui va se passer dans la journée.

Il pourra s'appuyer sur de divers outils (livres, photos) et présenter la journée « à sa façon » qui lui est propre. (Chants, mimes, expressions théâtrales...)

C'est aussi un moment où le groupe d'enfants est réuni calmement, moment privilégié entre enfant /animateur.

L'animateur est donc très à l'écoute, favorise la discussion et l'organise de façon à prendre en compte les envies des enfants.

Un roulement sera établi afin que tous les animateurs participent et s'habituent à animer ce moment.

10h/11h15-30 : les temps d'activités du matin

Les animateurs mettent en place leurs activités en cohérence avec leur projet d'animation et le programme d'activité préétabli.

Le programme peut changer en fonction de la météo ou de l'envie ou du nombre d'enfants.

Chaque animateur veille à ranger son matériel et ses activités.

Chaque animateur est responsable de son groupe.

11h15 /11h45 : temps libre

En extérieur ou intérieur, proposer aux enfants des jeux (ballons, vélos...) menés ou pas.

11h45 /12h : départ et arrivée de certains enfants

La directrice prend en charge les enfants et rejoint les animateurs à la cantine.

Passage aux toilettes avant l'entrée dans le restaurant scolaire.

12h/13h : temps du repas

C'est un temps éducatif. Il permet l'apprentissage des goûts et la découverte des aliments. L'animateur autorise l'enfant à utiliser ses couverts, il peut l'aider en tenant les couverts avec lui.

Les enfants aident à la vie collective en :

- Remplissant les carafes
- Nettoyant la table
- Participant au débarrassage

Sous la vigilance de l'équipe d'animation.

13h /13h30 : temps calme pour les moyens/grands

L'animateur veille à établir une ambiance propre au repos : il parle doucement, propose une histoire, une musique douce...

13h/15h30 : sieste pour les petits

Il est important de respecter les rythmes et les habitudes d'endormissement des enfants et de tout mettre en œuvre pour que ce moment soit bien vécu.

Le premier animateur du dortoir s'assure que les enfants soient bien passés aux toilettes, que leurs affaires personnelles (chaussures, gilets) soient correctement rangées.

13h30/14h : accueil des enfants et gestion des départs de l'après-midi

Temps libre

14h /15h30 : activités de l'après midi avec les moyens/grands

Ce temps doit être utilisé pour proposer des activités adaptées aux grands (sorties en garrigue, aux ânes, partenariat avec la maison de retraite).

16h/16h45 : temps du goûter

Le goûter participe aussi à l'équilibre alimentaire, il est complémentaire du repas du midi

16h45/17h : bilan de la journée

L'animateur profite de ce retour au calme pour faire avec les enfants le bilan de la journée et recueillir leurs demandes et leurs attentes.

Ce moment est propre à chaque animateur et peut être mené de différentes manières.

17h/18h : départ échelonné

Accueil des parents

Vérifier que les parents n'oublient rien (casquette, gilet, activités de la journée)

Les animateurs participent au rangement avec la directrice.

7 L'été

Pour les vacances d'été précédentes, en raison de travaux effectués sur l'école de Jacques Yves Cousteau, nous avons accueillis les enfants sur l'école PEV.

Une réflexion sera menée en équipe pour décider du lieu pour les prochaines vacances d'été

8 Le transport

La municipalité a la chance d'avoir deux mini bus à l'année. L'accueil de loisirs profite de cette obtention qui facilite les petits déplacements au sein des communes limitrophes. Par mesure de sécurité la structure a investi dans des rehausseurs. La possibilité de pouvoir utiliser les 2 mini bus permet de dissocier les sorties des deux groupes et facilite le respect du rythme de chacun.

IX. Pharmacie et sécurité

Une pharmacie est à disposition de l'équipe d'animation dans toutes les principales salles occupées. Celles-ci sont régulièrement vérifiées et mise à jour par un agent de la commune chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène (ACMO).

Un registre de soin est tenu à jour après chaque soin effectué. Sur ce document est stipulé : la date, l'heure, le nom de l'enfant, la partie du corps blessé, le soin apporté et l'animateur qui a effectué celui-ci.

Trois trousse à pharmacie sont disponibles pour les sorties.

Les directrices s'assurent du bon fonctionnement des soins donnés aux enfants, elles sont toutes les deux assistantes sanitaires et formées au psc1.

Tous les animateurs sont en capacité de soigner s'ils sont titulaires du diplôme.

Tous les protocoles d'accueils individualisés (P.A.I.) sont établis en commun lors des réunions avec le médecin de la Protection Maternelle et Infantile (ou médecin scolaire), les parents, l'école et l'ALP/ALE.

Un nouveau dispositif d'alerte a été instauré par la nouvelle municipalité (balises ppms « my keeper »). C'est un système d'alerte conçu pour les établissements recevant du public en cas d'intrusion.

X. Les relations avec les parents

La relation aux parents est primordiale pour un bon déroulement de l'accueil de loisirs : les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

L'équipe d'animation doit se situer comme Co-éducatrice et se doit d'être complémentaire.

L'équipe d'animation se doit d'accueillir les parents comme les enfants dans un climat de confiance et leur offrir un accueil convivial. Le but étant d'informer les parents sur nos pratiques pédagogiques :

Pour cela, il est mis à disposition, dans le hall d'entrée un panneau d'affichage avec les programmes et les menus.

L'équipe pédagogique s'engage aussi à informer les parents sur la journée de leur enfant, à l'aide d'affichage(s) et de photos.

Plusieurs rencontres sont prévus pour informer les parents sur nos actions et projets tout au long de l'année : le deuxième mercredi de septembre avec une réunion de présentation et de

visite des locaux pour les parents des petites sections, un mercredi de janvier « portes ouvertes » pour présenter aux parents nos projets de l'année...

Le projet journal est proposé aussi comme outil de communication envers les parents (présentation de l'équipe, des projets...)

Une réunion trimestrielle est organisée avec les délégués des parents d'élèves (PEI/APPEV)

Pour présenter les projets d'animation et faire un suivi de l'année.

L'équipe de direction se tient à disposition de tous les parents si nécessaire (même sur des temps autres que Les Mercredis ou jours de vacances).

Les numéros de téléphone sont disponibles sur les programmes d'animation et sur le site de la Mairie.

Ce projet pédagogique est :

Un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents et les enfants sur les conditions de fonctionnement et sert d'outil de référence à l'ensemble des acteurs.

Il définit les objectifs pédagogiques que s'engage à poursuivre l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs.

Par la pratique, nous évaluerons la faisabilité du projet et nous en améliorerons les manques.

Le domaine de l'animation n'étant pas figé, ce projet pédagogique est en constante évolution.